

## Déploiement d'e-Subvention

En accord avec la DRJSCS et le CDOS 53, en 2015, toutes les associations qui déposeront une demande de subvention dans le cadre de la campagne CNDS auprès de la DDCSPP de la Mayenne devront le faire intégralement et exclusivement via la plate-forme e-Subvention.

Cette nouvelle procédure, expérimentale en Mayenne en 2015, sera généralisée dans toute la région dès les années suivantes.

Cela concerne les fiches actions habituelles, les fiches actions dédiées (sport-handicap ou sport-santé) et les demandes d'emploi CNDS.

Seules les demandes sur appel à projet régional (par exemple appel à projet sport santé DRJSC/ARS/DRAAF) seront à réaliser selon les modalités définies par la DRJSCS.

### Démarches à réaliser en ligne par les associations :

1. A moins que cela ne soit déjà fait, chaque club et chaque section de club omnisport devra se créer un compte sur :

<https://compteasso.service-public.fr/>

La création de ce compte (dénommé compte VCA, pour "Votre Compte Association") permet à chaque association de réaliser un ensemble de démarches officielles en ligne : création et dissolution d'association, modification de statuts ou des dirigeants, demandes d'agrément ou de subventions...

2. Les demandes de subvention se font via le module dénommé "e-Subvention". Dans ce module, les porteurs de projets doivent tout d'abord rechercher la subvention qui les intéresse. Dans notre cas, il s'agira de la subvention référencée comme suit :

Code : 734

Intitulé de la subvention : CNDS Part territoriale 2015 - DDCSPP Mayenne

Le porteur de projet pourra ensuite remplir le formulaire de demande. La validation de ce formulaire vaut dépôt de la demande. Il n'y a pas de démarche supplémentaire à réaliser (pas d'impression, pas d'envoi papier ni par mail).

Les documents et justificatifs nécessaires sont joints à la demande sous forme de fichiers informatiques (Word, Excel, OpenOffice, pdf, documents scannés...). Un module spécifique permet donc de déposer et de conserver les statuts de l'association, les comptes annuels, le projet associatif, etc.

Attention à la taille des fichiers à déposer : ils ne doivent pas dépasser 4Mo par fichier et 20Mo au total par association. Il est donc fortement conseillé de créer des versions pdf à partir des versions informatiques natives (Word, Excel, OpenOffice... en utilisant un logiciel du type "dopdf" ou "pdcreator") ou de déposer directement sous format natif, et, surtout, d'utiliser le moins possible la numérisation par scanner (qui produit des fichiers très volumineux), ou d'en diminuer la résolution.

## Accompagnement des porteurs de projets :

Pour faciliter l'utilisation d'e-Subvention par les porteurs de projets, il est nécessaire de réaliser un accompagnement au plus près des usagers. Des réunions ouvertes aux responsables de chaque club et de chaque section de club omnisport susceptible de déposer une demande doivent être organisées par la DDCSPP en partenariat avec le CDOS dans les conditions suivantes :

- en 2 vagues : une première vague en janvier pour la création des comptes VCA, une seconde vague en février/mars pour le dépôt des demandes e-Subvention
- dans des salles informatiques : pour réaliser les démarches avec les responsables présents, en direct et en pas-à-pas
- réparties sur le département : pour favoriser l'accès à ces réunions (2x1 réunion à Ernée, Mayenne, Villaines-la-Juhel, Evron, Craon, Chateau-Gontier, Loiron, Meslay et 2x8 réunions à Laval)

## Formation des têtes de réseau :

En préalable aux réunions directes avec les usagers, une formation des têtes de réseau est nécessaire pour apporter un complément d'aide à ceux qui en auraient besoin.

Ces têtes de réseau sont :

- le CDOS,
- les CD
- les clubs omnisports les plus importants

Cette formation s'adresse en priorité aux personnes, bénévoles ou salariés, qui sont directement sollicitables par ceux qui effectueront les demandes en ligne, afin de leur apporter une réponse la plus directe possible.

Chaque tête de réseau pourra par la suite organiser ses propres réunions d'accompagnement si elle le souhaite, ou participer à celles prévues au calendrier.

Calendrier du déploiement : CLIQUEZ SUR LA DATE POUR VOUS INSCRIRE

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Type</i>	<i>Documents nécessaires</i>
Mercredi 21/01/2015 10h00	Cité Administrative LAVAL	Formation des têtes de réseau	
Vendredi 23/01/2015 15h00	Cité Administrative LAVAL		
Mardi 27/01/2015 10h00	Cité Administrative LAVAL		
<a href="#">Mercredi 21/01/2015 20h30</a>	MFR Hippodrome Craon	Inscription VCA	
<a href="#">Jeudi 22/01/2015 18h00</a>	Cyber-centre EVRON		
<a href="#">Vendredi 23/01/2015 18h00</a>	Cité Administrative LAVAL		
<a href="#">Samedi 24/01/2015 10h00</a>	Centre de ressources CC Mont des Avaloirs VILLAINES-LA-JUHEL		
<a href="#">Lundi 26/01/2015 17h00</a>	Cité Administrative LAVAL		
<a href="#">Mardi 27/01/2015 20h00</a>	Espace Multimédia MESLAY		
<a href="#">Mercredi 28/01/2015 20h30</a>	CC de l'Ernée ERNEE		
<a href="#">Jeudi 29/01/2015 18h00</a>	Cyber-centre LOIRON		
<a href="#">Vendredi 30/01/2015 15h00</a>	Cité Administrative LAVAL		
<a href="#">Vendredi 30/01/2015 18h00</a>	Cité Administrative LAVAL		
<a href="#">Samedi 31/01/2015 10h00</a>	Cité Administrative LAVAL		
<a href="#">Lundi 02/02/2015 14h00</a>	Cité Administrative LAVAL		
<a href="#">Lundi 02/02/2015 17h00</a>	Cité Administrative LAVAL		
Réunion départementale de lancement 03/02/2015 CREF Laval			
Jeudi 05/02/2015 18h00	Lycée Agricole CHATEAU-GONTIER	Inscription VCA	
Vendredi 06/02/2015 18h00	Cyber-centre MAYENNE		

Jeudi 17h00	19/02/2015	Cité Administrative LAVAL	Dépôt e-Subvention	
Jeudi 20h00	19/02/2015	Cité Administrative LAVAL		
Vendredi 17h30	20/02/2015	Cité Administrative LAVAL		
Mardi 20h00	24/02/2015	Cyber-centre MAYENNE		
Jeudi 15h00	26/02/2015	Cité Administrative LAVAL		
Jeudi 18h00	26/02/2015	Cité Administrative LAVAL		
Vendredi 18h00	27/02/2015	Espace Multimédia MESLAY		
Mardi 20h00	03/03/2015	Cyber-centre EVRON		
Mercredi 20h00	04/03/2015	Centre de ressources CC Mont des Avaloirs VILLAINES-LA- JUHEL		
Jeudi 18h00	05/03/2015	MFR Hippodrome Craon		
Vendredi 18h00	06/03/2015	CC de l'Ernée ERNEE		
Samedi 10h00	07/03/2015	Cité Administrative LAVAL		
Lundi 14h00	09/03/2015	Cité Administrative LAVAL		
Mardi 18h00	10/03/2015	Lycée Agricole CHATEAU- GONTIER		
Mercredi 9h30	11/03/2015	Cité Administrative LAVAL		
Mercredi 18h00	11/03/2015	Cyber-centre LOIRON		
Clôture des demandes 11/03/2015				